

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 24, AV. DUQUESNE, PARIS 7^e - 01 53 69 00 25

Commémorations



C'est au lendemain du 11 novembre que j'ai écrit ces quelques lignes après avoir assisté aux cérémonies du Souvenir de nos aînés qui, durant quatre années d'une guerre impitoyable, avaient affronté de terribles souffrances et la mort.

Leurs héritiers, ne furent-ils pas ceux qui, de 1940 à 1945, ont refusé l'oppression d'une armée d'occupation et l'idéologie nazie ?

Ainsi ces hommes et ces femmes qui, après avoir risqué de dangereuses évasions, ont rejoint le Général de Gaulle parce qu'il était convaincu de la primauté des valeurs que représentait la France et de la nécessité de maintenir son existence auprès des Alliés.

A cours de 2004, année du 60^e anniversaire des débarquements et des batailles héroïques qui les ont suivis, nous rendrons un hommage particulier aux combattants des Forces Françaises Libres qui retrouvèrent alors le sol de notre patrie affaiblie, blessée, mais vivante.

Nous leur associerons ceux qui, durant 1944, furent encore les victimes d'une répression implacable parce qu'ils continuaient de prendre les risques d'actions courageuses dans la clandestinité face à un ennemi qui se savait vaincu.

Jusqu'en septembre, arrestations, interrogatoires souvent atroces, exécutions se multiplièrent ainsi qu'un nombre impressionnant de convois qui emportaient les détenus vers les camps

Jacqueline Fleury

(suite p. 3)

Prix Guillaume Fichet - Octave Simon 2003

Ce prix, décerné pour la première fois, a été remis le 28 octobre, dans les locaux de l'Institut historique allemand de Paris, à un jeune historien allemand Bernhard Strelbel pour sa thèse de doctorat passée en 2001 sur

Le camp de concentration de Ravensbrück un complexe de camps

Cette thèse vient d'être éditée en Allemagne aux éditions Schöningh. Elle est précédée d'une brève introduction de Germaine Tillion. Elle sera traduite en français aux éditions Arthème Fayard.

Depuis dix ans, le Comité Guillaume Fichet-Octave Simon et l'Association Mémoire et Espoirs de la Résistance ont consacré tous leurs efforts à faire connaître la réalité de la résistance à l'oppression et à la tyrannie en France et en Allemagne au cours de la période 1933-1945. Notre camarade de résistance Octave Simon disparut dans les geôles de la Gestapo à Paris en 1944, laissant une petite fille de deux ans et demi, dont la mère et la grand'mère ont été déportées à Ravensbrück. A la remise du prix, on put voir cette petite fille devenue grande offrir à Bernhard Strelbel, outre son prix de 3 000 euros, une pile de livres entourée d'un superbe ruban rouge.

Nous vous donnons ci-après la présentation de la thèse de Bernhard Strelbel prononcée par Anise Postel-Vinay en une « laudatio » à l'allemande, et la « réponse » de Bernhard Strelbel.

Présentation du livre de Bernhard Strelbel

« Laudatio »

par Anise Postel-Vinay

L'orientation générale que Bernhard Strelbel a donnée à sa recherche a été déterminée par deux observations qui l'ont frappé, en lisant les deux tout premiers ouvrages sur l'histoire de Ravensbrück, écrits par deux anciennes prisonnières. Traitant des conditions d'existence, l'historienne polonaise Wanda Kiedrzynska dit qu'elles ont varié du tout au tout selon les époques. Germaine Tillion, ethnologue française, a ajouté qu'elles ont aussi varié selon la partie du camp où vivaient les détenues. « Un jour, dit encore Germaine Tillion, on collectionnera les témoignages sur



Bernhard Strelbel

Das KZ Ravensbrück
Geschichte eines Lagerkomplexes

Schöningh

40 P. 46/6

les camps de concentration et il faudra se rappeler qu'il y eut mille camps dans chaque camp».

Ce sont ces mille camps que Bernhard Strelbel s'est efforcé de repérer pour en étudier le développement et le fonctionnement. Il a réuni ainsi les éléments qui lui ont permis de donner une image très complète de ce grand camp de femmes, sous le titre :

Le camp de concentration de Ravensbrück, un complexe de camps

Le problème des sources

Le problème majeur auquel s'est heurté Bernhard Strelbel fut celui des sources.

Le camp de femmes, situé à 80 km au nord de Berlin avait vu passer dans ses murs de mai 1939 à avril 1945 :

- 123 000 femmes de toute l'Europe, dont 8 à 9 000 Françaises,
- 20 000 hommes (il y eut en effet, à partir de 1941, un petit camp d'hommes attenant au camp principal),
- 1 000 à 2 000 adolescentes, qui furent traitées à part, et des centaines d'enfants et de nouveau-nés.

Les dossiers s'étaient accumulés par dizaines de mille, mais ils furent systématiquement détruits, brûlés par le commandement SS avant l'arrivée de l'Armée Rouge. Dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai 1945, l'Armée Rouge s'empara du camp proprement dit et de toute la cité SS qui l'entourait. Elle régna sur ce territoire pen-

dant près de cinquante ans, détruisant la quasi-totalité des installations SS, abattant certains murs d'enceinte, les reconstruisant ailleurs, etc. Si bien que jusque dans les années 80, hormis quelques travaux partiels sur tel ou tel aspect du camp, il ne se trouva pas d'historiens, ni en Allemagne ni ailleurs, pour en entreprendre l'histoire complète. On ne disposait que des travaux de Wanda Kiedrzynska (en polonais) et de Germaine Tillion (en français) auxquels s'ajoutait la courte mais solide étude de l'historienne allemande Ino Arndt, parue en 1970 dans les *Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent de Munich*.

C'est donc à partir d'un vide important que Bernhard Strelbel dut travailler. Il enquêta en quelque sorte en couronne autour de ce vide, en dépouillant notamment les archives des administrations les plus diverses et en taillant ici et là des brèches dans la forteresse que constituent les archives des firmes privées qui utilisèrent la main-d'œuvre féminine de la SS.

Bernard Strelbel étendit ses recherches à une quarantaine de Centres d'Archives, surtout en Allemagne, mais aussi dans plusieurs pays d'Europe et jusqu'aux Etats-Unis. Il ne put malheureusement pas se rendre en Russie, faute de crédits. Mais l'ouverture des archives de l'Allemagne de l'Est lui apporta de nouvelles perspectives.

Entre tous ces documents recueillis, les actes des procès des criminels, les rares dossiers volés aux SS par les détenus au péril de leur vie et les témoignages des survivants de toute l'Europe, Bernhard Strelbel établit un va-et-vient méthodique qui donna à sa recherche une base historique de qualité exceptionnelle.

La première moitié du livre est consacrée au fonctionnement du camp principal, avec quelques-uns des crimes spécifiques à Ravensbrück ; la seconde développe ces « mille camps en un » détectés par Germaine Tillion, notamment le petit camp des hommes, le camp des adolescentes, les camps extérieurs en très grand nombre, et, pour finir, la transformation de Ravensbrück en camp d'extermination en 1945. Je laisse à Bernhard Strelbel le soin de vous parler de cette seconde partie.

La Schutzaft

En préalable à toute son étude, Bernhard Strelbel a tenu à rappeler que le support juridique des camps de concentration était le fameux décret de *Schutzaft*. La *Schutzaft*, c'était le droit d'agir hors du droit pour la protection politique et biologique du peuple allemand. D'où l'incarcération arbitraire des opposants politiques et religieux et des pollueuses, surtout des pollueuses de la race.

On connaît maintenant assez bien la composition de la population des opposants politiques et religieux des camps. Mais la masse des femmes arrêtées pour

atteinte à la pureté de la race ou simplement comme « étrangères à la communauté allemande » selon les termes du délit, est beaucoup moins connue. Bernhard Strelbel en rappelle les catégories qui se trouvaient à Ravensbrück, d'après les classements de la police :

- Allemandes accusées d'avoir eu des relations sexuelles avec des juifs, ou avec des prisonniers de guerre, ou encore avec des travailleurs étrangers ;
- Allemandes juives accusées d'avoir contrevenu aux lois de Nuremberg ;
- Travailleuses forcées de l'Est et travailleuses volontaires des pays de l'Ouest, renvoyées en grande nombre de leurs usines vers Ravensbrück, pour des vêtements ;
- Misérables troupeaux de femmes allemandes inadaptées ou marginales, dites « asociales » ;
- Prostituées allemandes et de tous les pays occupés accusées de délits mineurs ou d'avoir contaminé des *Reichsdeutsche*, « par négligence », précise le délit ;
- Milliers de Tsiganes cataloguées « asociales » ;
- Enfin toutes espèces de prisonnières de droit commun allemandes et polonaises, en prévention, en cours de peine, ou à leur sortie de prison.

Bernhard Strelbel s'est attaché longuement à sortir ces femmes de l'ombre. Il a poussé très loin ses enquêtes sur certains points particuliers quand il a pu trouver des identités complètes et des décisions administratives. Selon ses estimations, ces femmes, envoyées à Ravensbrück pour avoir porté atteinte à la pureté de la race allemande auraient constitué plus de 60 % de la population détenue entre 1939 et 1945.

Meurtres du « 14 f 13 »

Une élimination collective de ces indésirables, spécialement sélectionnées, eut lieu à Ravensbrück en 1942, sous le nom de code bizarre de « 14 f 13 » ; 1 600 femmes et 300 hommes furent gazés dans une des petites chambres à gaz aménagées dans l'un des six hôpitaux psychiatriques, dits « Centres d'euthanasie », où l'on assassinait certains malades mentaux allemands depuis 1940.

Le camp des jeunes

Plus subtile fut la création, en 1942, d'un petit camp spécial pour les adolescentes dites rééducables, mais finalement cataloguées d'avance comme irrécupérables. Bernhard Strelbel vous en retracera l'histoire tout à l'heure.

Les Tsiganes

Et toujours dans la même ligne de l'épuoration biologique du peuple allemand, Bernhard Strelbel rappelle les abominables



Mme Anise Postel-Vinay, membre fondateur du comité Guillaume Fichet-Octave Simon.

Photo Katharina Born

traitements que subirent les jeunes Tsiganes de Ravensbrück, filles et garçons, quand le professeur Clauberg arriva d'Auschwitz pour les stériliser au début de 1945.

Les nouveau-nés

Les femmes qui arrivaient enceintes à Ravensbrück furent victimes d'un crime particulièrement horrible : leurs bébés furent assassinés ou moururent faute de soins, à de très rares exceptions près.

Dans les premières années du camp, les médecins SS faisaient systématiquement avorter les femmes enceintes, parfois parvenues au huitième mois. Elles accouchaient dans des conditions atroces, et leurs bébés étaient tués aussitôt. A partir de septembre 1944, le médecin SS Treite laissa les femmes arriver à terme et un petit registre des naissances fut ouvert, où étaient consignés :

- le nom et le numéro de la mère,
- le jour et l'heure de la naissance de l'enfant,
- le prénom que la mère avait choisi pour lui,
- le jour et l'heure de sa mort.

Ce registre est l'un de ces rares documents arrachés à la destruction. Il fut dérobé par la prisonnière médecin-chef de l'infirmérie, le Dr Zdenka Nedvedova, de Prague.

Bernhard Strelbel a travaillé minutieusement sur chacun des 522 noms inscrits sur ce registre. Dans plus de 50 % des cas, la date et l'heure de la mort du bébé sont indiquées, généralement une à trois semaines après sa naissance. Dans d'autres cas, la mère et l'enfant ont quitté Ravensbrück pour Bergen-Belsen ou pour une destination inconnue. Bernhard Strelbel a aussi retrouvé les noms de six jeunes mères sur l'unique liste des femmes gazées qui a été sauvée de la destruction et est datée du 6 avril 1945 ; quatre des nouveau-nés sont morts peu avant leur mère, les deux autres ont dû être gazés en même temps que leur mère, d'après la date de leur mort inscrite sur le registre. Pour ces identifications minutieuses, Bernhard Strelbel a bénéficié de l'aide de notre camarade Marie-Jo Chombart de Lauwe, car, au camp, elle avait été affectée comme infirmière à la petite salle des nouveau-nés. Agée alors de 20 ans, elle avait eu la douleur de ne pouvoir prodiguer à ces bébés que des soins dérisoires, le Dr SS Treite ayant refusé le lait, les vêtements et les médicaments. Enfermés seuls la nuit dans leur cage à lapins non chauffée, les bébés étaient livrés aux poux, aux punaises et même aux rats.

Les « lapins »

Sans rapport avec la répression politique ou raciale, une série de crimes, gratuits si

l'on peut dire, fut commise à Ravensbrück, en 1942 et 1943, à l'initiative d'un chirurgien SS, le professeur Karl Gebhardt. Il choisit simplement dans le camp des sujets pour se livrer sur elles à des expériences, sans réel but scientifique. 74 jeunes filles et jeunes femmes furent ainsi martyrisées par groupes de 7 à 9. Quatorze moururent pendant l'opération. Les soixante survivantes, qu'on appelait les « lapins », étaient de jeunes lycéennes ou étudiantes polonaises. Estropiées pour la vie, elles échappèrent à la liquidation finale grâce à la témérité de leurs compagnes qui réussirent en une nuit à les cacher toutes, la veille de leur exécution. Dans la surpopulation de l'époque (février 1945), les SS n'arriveront pas à mettre la main sur elles, ni par ruse ni par force, et personne ne les dénonça jusqu'à la libération. Bernhard Strelbel parle de cet exploit de solidarité dans le dernier chapitre de son livre, où il reprend un article qu'il avait publié antérieurement sous le titre « Dignité, solidarité et résistance ».

Vie quotidienne

Je viens de vous citer là quelques-unes des actions criminelles spécifiques à Ravensbrück que Bernhard Strelbel a étudiées. Mais il n'a pas négligé pour autant le fonctionnement quotidien du camp qu'il détaille de façon précise et complète.

La vie quotidienne à Ravensbrück était réglée, comme dans tous les camps de concentration, de façon à conduire les captifs à la mort, dans des délais imprévisibles. Dans un déferlement de brutalités et d'humiliations, la prisonnière était soumise aux carences systématiques de la nourriture, des vêtements, du sommeil, de l'hygiène et des soins médicaux, tandis que se multipliaient au contraire les harcèlements, les écrasements par le travail, les punitions, y compris la bastonnade et le cachot, où l'on achevait les femmes par les coups répétés ou par la privation progressive de nourriture. Il faut dire que ce régime de violences et de cruautés ne connaît tout de même pas à Ravensbrück le même degré que dans les camps d'hommes.

Exécutions

Sans compter les assassinats courants, il y eut à Ravensbrück de nombreuses exécutions, environ 500, estime Bernhard Strelbel, soit par application d'une condamnation à mort prononcée à l'extérieur, soit pour une infraction au règlement du camp soit, et surtout, pour sabotage, particulièrement parmi les Russes et les Polonaises. Sept Françaises figurent parmi les exécutées : quatre jeunes femmes parachutées en France par les Alliés et trois autres qui avaient organisé un sabotage de longue haleine dans l'usine de munitions de Holleischen en Tchécoslovaquie.

« Laudatio »

Avant de passer la parole à Bernhard Strelbel, je crois que je dois procéder à la « laudatio » proprement dite de l'auteur, comme disent nos amis allemands.

Eh bien ! louons-le ! Son mérite principal, à mes yeux, est d'avoir réussi à embrasser l'immense diversité du camp de Ravensbrück, dont les annexes s'étendaient des bords de la mer Baltique au cœur de la Tchécoslovaquie. Il en a retracé les grandes lignes à partir de documents concrets, retrouvés avec peine, mais dont la qualité et la précision ont été déterminantes. Les informations recueillies ont été soigneusement recoupées, minutieusement référencées et méthodiquement utilisées, en les confrontant avec les témoignages des survivantes et des survivants. C'est pourquoi on peut dire que le « Ravensbrück » de Bernhard Strelbel est le premier ouvrage scientifique sur ce camp.

La mesure de Bernhard Strelbel, la prudence avec laquelle il avance les faits qu'il découvre, signalant toujours la part d'incertitude qui peut demeurer, son émotion contenue sont, je crois, autant d'éléments qui devraient rendre lisible pour les générations qui nous suivent cette succession de crimes si difficiles à croire.

Les jeunes aimeront la rigueur morale et intellectuelle avec laquelle Bernhard Strelbel a pénétré... dans cet autre monde.

Applaudissements

dispersés sur tout le territoire du Grand Reich et des pays occupés.

Combien serons-nous en 2005 à pouvoir participer aux commémorations que préparent les Fondations et les Amicales des camps, pour évoquer ce que fut l'horreur du système concentrationnaire nazi que la victoire des Alliés révéla au monde en 1945 ?

Quelques-unes d'entre nous peuvent-être !

Portant toujours le souvenir déchirant de cette tragédie dans laquelle tant de nos compagnes périrent assassinées, elles témoigneront que les Résistantes avaient refusé, elles aussi le déshonneur ; en engageant de leur seule initiative, leur liberté et leur vie.

Grâce au sacrifice de tous ses combattants, la France a survécu aux épreuves majeures du XX^e siècle et peut encore utilement et généreusement faire entendre sa voix dans le monde d'aujourd'hui.

J. F.



PRIX GUILLAUME FICHET - OCTAVE SIMON 2003

Réponse à l'occasion de la remise du Prix Franco-Allemand Guillaume Fichet-Octave Simon à l'Institut historique allemand, Paris le mardi 28 octobre 2003, 18 h

par Bernhard Strelbel (Hanovre)

Mesdames, Messieurs,
Cher Monsieur Morizet,
Cher Professeur Paravicini,

C'est une grande joie pour moi de remercier le Comité Guillaume Fichet-Octave Simon et l'Institut historique allemand pour le très grand honneur qui m'est fait ce soir et pour l'accueil impressionnant qui m'a été réservé. Il est plutôt inhabituel qu'une étude en langue allemande soit récompensée par un prix en France.

Origine des déportées

Assurément, l'histoire des camps de concentration nationaux-socialistes et des innombrables crimes qui ont été commis est en tout premier lieu une tranche de l'Histoire allemande. Mais c'est au plus tard avec l'invasion allemande de la Pologne, qui a marqué le début de la deuxième guerre mondiale, qu'elle devint un chapitre immensément douloureux de l'Histoire européenne.

Parmi les lieux les plus éloignés d'où les femmes furent déportées à Ravensbrück, on peut citer : Oslo dans le Nord, Lyon, Toulouse, Bordeaux, et Athènes dans le Sud, tout comme à l'Est Nikolajew et Dnepropetrovsk en Ukraine. Parmi les 123 000 femmes détenues à Ravensbrück se trouvaient plus de 8 000 Françaises, dont au moins 1 650 trouvèrent la mort.

Dimension européenne

La dimension européenne du sujet est apparue aussi dans le grand intérêt et le soutien infiniment précieux apportés à mes recherches par les anciens détenus du camp de concentration de Ravensbrück – en particulier en France, en Autriche, en Pologne et dans les Républiques Tchèque et Slovaque. Me faisant ici le représentant de beaucoup d'autres, je voudrais exprimer

ma profonde gratitude à Anise Postel-Vinay pour son remarquable soutien sans lequel ce travail n'aurait pas été possible dans sa forme présente. De tout cœur je remercie en outre Germaine Tillion, dont j'ai l'honneur d'être un des admirateurs, d'avoir bien voulu enrichir mon livre d'une préface. Comme elle l'écrit, mon travail, qui a pu bénéficier de sources nettement plus abondantes et aborder de nombreux points nouveaux, se situe dans le prolongement d'une démarche qu'elle a elle-même engagée d'une manière impressionnante dans son étude plusieurs fois remaniée sur le camp de concentration de Ravensbrück. Puisque la recherche historique est comme toute science une progression, il nous reste à espérer que ces pas ne seront pas les derniers sur ce chemin.

Carence de la recherche sur Ravensbrück

Dans l'opérette humoristique tirée de « l'Orphée aux enfers » d'Offenbach que Germaine Tillion écrivit clandestinement en automne 1944, protégée par ses codétenues, on trouve cette remarque ironique : « Il en va avec les historiens comme avec les poux, on n'est à l'abri nulle part. » Cette remarque ne peut pas s'appliquer à l'espace germanophone, car là, l'histoire du camp de Ravensbrück fut pendant presque cinquante ans passée sous silence par les historiens. Ce furent avant tout les survivants eux-mêmes qui s'efforcèrent, dans la mesure de leurs possibilités, de rassembler des documents et des rapports, de constituer une documentation et de transmettre leurs expériences sous forme écrite et orale ; ce qui signifiait pour eux une confrontation répétée à des souvenirs extrêmement douloureux. Pour ce travail d'une valeur inestimable, nous leur sommes profondément redevables.

Importance de l'histoire des camps

Pourquoi est-il important de s'attacher à l'histoire des camps de concentration ? En premier lieu, il faut nommer sans aucun doute le devoir bien naturel d'apporter aux générations suivantes des documents aussi exhaustifs que possible sur la souffrance des êtres humains déportés là-bas, afin que tout cela ne tombe pas dans l'oubli. Et par ailleurs, ce n'est que lorsque nous savons ce qui est arrivé dans le passé que nous pouvons essayer d'en tirer les leçons. Dans ce sens je voudrais vous présenter quelques aspects qui me paraissent particulièrement importants du camp de concentration de Ravensbrück.

L'instrument juridique des camps

Le système des camps de concentration était l'instrument de terreur élémentaire du régime national-socialiste, instrument qui servit ensuite également à la mise en œuvre d'un génocide d'une ampleur monstrueuse. Comme pour toute analyse d'un développement historique, il faut prendre en compte ses origines. L'instrument juridique appelé la Schutzhaft (traduit généralement en français par « détention de sécurité ») servit de base pour les internements en camp de concentration. Ce n'est qu'à la suite du décret d'urgence sur la « protection du peuple et du Reich » que la Schutzhaft (textuellement « détention par mesure de protection ») a pu se transformer en instrument de terreur, modulable à l'infini, avec détention policière illimitée, sans intervention d'un tribunal ni contrôle judiciaire. Ce décret fut signé par le président du Reich démocratiquement élu, Paul von Hindenburg, fin février 1933, un jour après l'incendie du Reichstag à Berlin, c'est-à-dire à un moment où la puissance des nationalsocialistes était loin d'être consolidée. Ce décret appelé « Décret de l'incendie du Reichstag » signifiait l'instauration (en temps de paix) de « l'état d'exception » qui devait durer jusqu'à la fin de la guerre. Ce décret abolissait les droits élémentaires fondamentaux de la Constitution de Weimar – entre autres le droit à l'inviolabilité de la liberté individuelle. L'ascension du régime national-socialiste est dans cette mesure un exemple nous avertissant des dangers qui peuvent être liés à la dilution ou même au démantèlement des principes démocratiques – comme celui de la séparation des pouvoirs.

Diverses catégories d'internées

Pendant longtemps, le camp de concentration de Ravensbrück ne fut pas considéré comme un complexe concentrationnaire et on n'avait pas étudié l'histoire du camp des femmes d'une manière exhaustive. On ne savait pratiquement rien des nombreux groupes de persécutées dans le camp des

femmes. Ainsi par exemple on ne savait rien d'au moins 3 500 femmes allemandes, citoyennes du Reich, auxquelles était reprochée une relation avec des travailleurs forcés ou des prisonniers de guerre. On n'en savait pas plus au sujet des femmes arrêtées en Allemagne comme travailleuses étrangères ou forcées et venant essentiellement d'Union Soviétique et de Pologne, mais aussi, quoiqu'en moins grand nombre, de France. Ce groupe de persécutées représentait presque un quart de toutes les détenues à Ravensbrück. La même chose vaut pour le chemin particulièrement douloureux d'au moins 1 000 prisonnières de guerre de l'Armée rouge, dont la déportation représentait une violation éclatante des Conventions de Genève. Le destin d'environ 9 000 Juives hongroises déportées à Ravensbrück en novembre-décembre 1944 dans des conditions effroyables semblait également presque oublié. Elles faisaient partie du petit nombre de juives de Hongrie qui avaient provisoirement échappé au dernier et plus grand meurtre de masse systématique perpétré par les nationaux-socialistes. Un autre groupe particulier de persécutées était celui qu'on appelait « Prisonnières nuit et brouillard » dont la majorité était française ou belge. La disparition sans traces de ces êtres humains devait décourager durablement les mouvements de résistance dans les pays occupés de l'Europe de l'Ouest – particulièrement en France. Ces pratiques furent bien connues après 1945, notamment dans certaines des dictatures latino-américaines. Anise Postel-Vinay et Germaine Tillion furent aussi déportées comme « Prisonnières Nuit et Brouillard ». Dans trois jours, il y aura 60 ans qu'elles furent déportées à Ravensbrück avec un convoi en provenance de Romainville.

Petit camp des hommes

Pendant des décennies, on ne consacra pas plus qu'une note de bas de page au petit camp de 20 000 détenus-hommes. Leur destin fait partie de l'histoire du camp de Ravensbrück qui, à partir d'avril 1941, fut, dans le système concentrationnaire, le premier camp où on incarcéra des détenus des deux sexes. La première fonction du camp des hommes fut celle d'un camp de travaux de construction. Dans les premiers dix-huit mois de son existence s'y ajouta la fonction d'un camp disciplinaire où avaient cours un rythme de travail meurtrier, des sévices et des excès de violence entraînant la mort. Le manque d'intérêt porté au camp des hommes expliqua, entre autres, le fait que les transports d'évacuation de « Mittelbau-Dora » et du camp extérieur de Neuengamme-Watenstedt, qui atteignirent Ravensbrück à la mi-avril 1945 après un voyage exténuant, ne furent jusqu'ici qu'à peine évoqués. Il s'agissait en tout de 6 000 détenus-hommes, parmi lesquels de nombreux Français.

Jugendlager

De même, on n'a pas considéré que le camp de Uckermark, aménagé en juin 1942 et appelé « Camp de protection de la jeunesse » était partie intégrante du complexe concentrationnaire. D'après le règlement administratif en vigueur, ce camp était clairement sous les ordres du camp de concentration de Ravensbrück tout proche. Les conditions d'existence d'environ 1 200 jeunes filles détenues présentaient de grandes similitudes avec celles du camp des femmes dans les années 1939 à 1941. En définitive, « le camp de protection de la jeunesse » représentait une anticipation expérimentale et la préparation méthodique d'un programme social-raciste radical planifié pour les lendemains de la « Victoire finale ». En se basant sur des critères peu précis, ce programme visait à déclarer des êtres humains « ennemis » de la « communauté nationale », de les en écarter ou de les « rééduquer » au moyen d'un mélange de terreur et de travail forcé.

Ravensbrück et Auschwitz

Ce qui était également peu connu jusqu'ici, c'étaient les relations entre les deux plus grands camps de femmes du système concentrationnaire : Ravensbrück et Auschwitz. Le camp de femmes établi à Auschwitz fin mars 1942 fut, dans les trois premiers mois, administré par Ravensbrück. Ce premier pas en direction d'un système de camps de concentration de femmes s'accompagnait d'un renforcement radical des fonctions du système concentrationnaire : l'utilisation d'Auschwitz (ainsi que de Majdanek) comme centres pour la déportation systématique des Juifs européens.

La création de capacités d'accueil pour des détenues-femmes était une condition indispensable à cela. La fin des attributions de Ravensbrück (concernant l'administration du camp des femmes à Auschwitz) coïncida plus ou moins avec la décision de faire en outre d'Auschwitz un centre d'extermination de masse systématique. Les différences entre les deux camps de femmes furent dès le début flagrantes et correspondaient à une certaine forme de division des tâches. Alors que Ravensbrück demeurait principalement l'instrument de terreur et le lieu de l'exploitation de la force de travail des détenues-femmes, la fonction essentielle d'Auschwitz devenait l'extermination. Au cours de l'évacuation progressive d'Auschwitz on transféra de juillet 1944 jusqu'au début de février 1945 plus de 21 000 détenues-femmes d'Auschwitz à Ravensbrück. Cela signifie donc qu'à Ravensbrück une détenue sur six avait été incarcérée auparavant à Auschwitz.

Siemens

Le groupe industriel Berlinois Siemens&Halske, leader dans le domaine des

constructions électriques, fut de loin la première entreprise privée à avoir recours aux prisonnières des camps de concentration. Elle fut aussi l'une de celles, peu nombreuses, qui installa en été 1942 de nouveaux ateliers à proximité immédiate d'un camp de concentration. En janvier 1945 le site de production de Siemens comprenait 20 salles d'ateliers dans lesquelles environ 2 300 détenues-femmes étaient astreintes au travail forcé. Le leader du marché de l'industrie électrique si importante pour l'économie de guerre allemande avait déjà employé auparavant des travailleurs forcés juifs et également d'autres catégories de travailleurs forcés. Sur ce point, la filiale Siemens de Ravensbrück se révèle être la continuation et la radicalisation progressive d'un modèle ayant déjà fait ses preuves. Un constat analogue se dégage pour la majorité des institutions et des firmes qui, à partir du début de l'année 1943, se manifestent comme employeurs des camps extérieurs de Ravensbrück.

Les camps extérieurs

Pour l'ensemble des 42 camps extérieurs de Ravensbrück, il faut souligner qu'ils étaient de tailles très diverses et il est établi que dans au moins neuf cas la Wehrmacht en était exploitante ou co-exploitante. Dans quatre cas, des services de la Wehrmacht – notamment le service de l'armement de l'armée (*Heereswaffenamt*) et le ministère des transports aériens du Reich (*Reichsluftfahrtministerium*) – se proposèrent ouvertement comme employeurs. A une exception près, ces camps extérieurs comptaient parmi les plus redoutables de Ravensbrück. Dans au moins cinq autres cas, la Wehrmacht se dissimula derrière une imbrication de



M. Bernhard Strelbel.

Photo Katharina Born

constructions juridiques, en tant que donneur d'ordres, propriétaire et maître d'œuvre des entreprises d'armement respectives, en coopération avec des firmes privées. Cet engagement de la Wehrmacht se trouvait d'une certaine manière en conformité avec le fait qu'à la fin de l'année 1944, plus de la moitié des équipes de surveillance de tous les camps de concentration se composait de soldats que la Wehrmacht avait détachés auprès des SS.

Il ressort de documents contemporains que le travail forcé des détenues-femmes employées à la production se révéla tout à fait rentable pour les exploitants. Un élément déterminant pour cela était la réduction des frais d'entretien des détenues au niveau le plus faible qu'on puisse imaginer. Déterminant également était le principe qui consistait à renvoyer tout simplement les détenues épuisées dans le camp principal et de les échanger contre « une main-d'œuvre fraîche ». La condition préalable à cela était la possibilité d'amener régulièrement au camp et par voie de conséquence aux exploitants, de nouvelles détenues. Pour les détenues en majorité étrangères des camps de concentration, la perspective était tout autre. Qu'on les oblige à vivre dans des conditions inhumaines et de plus à travailler pour les efforts de guerre allemands représentait pour elles une exigence absolument monstrueuse.

Danger de la puissance des firmes

Sans aucun doute le comportement de beaucoup d'entreprises allemandes sous le Troisième Reich fut – c'est le moins qu'on puisse dire – honteux, tout comme le fut dans les décennies d'après-guerre, la conduite de firmes réputées lors des négociations sur les dédommages d'anciens travailleurs forcés. Permettez-moi, au regard des défis actuels, de vous faire remarquer que les deux attitudes font partie des innombrables exemples de l'histoire du temps présent qui doivent nous inciter à ne pas accorder à des groupes industriels multinationaux encore davantage de moyens d'influence dans une économie de marché globale et incontrôlée.

Progression du négationnisme – Comment s'y opposer

Le nombre de négationnistes des crimes nationaux-socialistes dans les cercles radicaux d'extrême-droite est plutôt en train de s'accroître que de diminuer, et pas seulement en Allemagne. Il est donc d'autant plus important d'opposer à ces tentatives une documentation se basant sur des données concrètes et vérifiées.

Germaine Tillion et Anise Postel-Vinay ont déjà présenté au début des années 1980 d'importants résultats de recherche sur les assassinats « 14f13 » du printemps 1942, extension de la politique sanitaire dite « Euthanasie » dans les camps de concen-

tration, et sur les exterminations en masse dans la chambre à gaz provisoire de Ravensbrück. Une des méthodes qu'affectionnent également les révisionnistes déclarés consiste à prendre prétexte de données erronées ou insuffisamment prouvées pour mettre en doute toute sorte d'autres faits concrets. C'est pourquoi il fallait vérifier également le nombre de 92 000 morts dans le camp de Ravensbrück, nombre qui semblait très élevé et qui circulait depuis près de cinquante ans. Il s'avéra que ce nombre reposait sur un bilan totalement irréaliste, bilan établi par le tribunal militaire britannique en 1946-47 à l'occasion du premier grand procès de Ravensbrück à Hambourg. Cependant, d'après les pièces transmises, parmi lesquelles figurent notamment les déclarations d'anciens détenus, employés dans les bureaux importants de l'administration des camps, 25 000 à 26 000 détenues-femmes et environ 26 000 détenus-hommes périrent à Ravensbrück et dans ses camps extérieurs.

1945 : Ravensbrück camp d'extermination

Les derniers quatre mois représenteront un chapitre à part et en même temps le chapitre le plus noir de l'histoire du complexe des camps de Ravensbrück avec plus de la moitié de la totalité des morts. La phase finale fut entièrement marquée par la



M. Jacques Morizet, Président du comité Guillaume Fichet-Octave Simon, Ambassadeur de France, Président d'honneur du Haut-Conseil culturel franco-allemand et M. Bernhard Strelbel.

Photo K. Born

défaite imminente du régime national-socialiste, et par les efforts insensés des SS pour ne pas laisser de détenus des camps de concentration tomber aux mains des troupes alliées. Pour cette phase, il faut souligner qu'une série de « spécialistes de l'extermination » arriva d'Auschwitz à Ravensbrück. Cela contribua d'une manière déterminante à conférer au complexe des camps de Ravensbrück, disposant maintenant également d'une chambre

à gaz provisoire, le caractère d'un camp d'extermination. Le pivot de cette évolution fut le « camp de protection de la jeunesse » de Uckermark, partiellement évacué en 1945 et transformé en camp de la mort et de sélection. Aux sélections suivies d'une mort atroce en chambre à gaz succombèrent avant tout des détenus que les médecins SS avaient classés, pour cause d'épuisement dû à des conditions d'existence catastrophiques, pour cause de maladie ou à cause de leur âge, dans la catégorie des « inaptes au travail » et par là même « inutiles ».

Le personnel de la SS

Parmi les questions les plus importantes qui se posent sont les motifs qui ont conduit les hommes et les femmes des rangs du personnel SS à contribuer de façon directe ou indirecte aux crimes perpétrés à Ravensbrück. Le camp de concentration de Ravensbrück était dirigé par un petit groupe d'un peu plus de vingt hommes dont pratiquement pas un n'avait plus de quarante ans. La plupart avaient une formation de commerçants ou d'artisans. Les seuls ayant eu une formation universitaire étaient les médecins SS. La majorité du personnel masculin de direction était membre du NSDAP et de la SS dès avant 1933 ; le reste le devint peu de temps après la prise du pouvoir par les nationaux-socialistes. Leurs idées nationales-socialistes, antisémites et racistes constituaient sans aucun doute pour eux un cadre de référence important pour leur motivation et leur orientation. Les principes et les règles qui présidaient à la direction d'un camp de concentration et au traitement des détenus de camps de concentration étaient en premier lieu le résultat d'un exercice professionnel collectif pendant lequel l'idée de base raciste se trouvait constamment réaffirmée lors des crimes commis ensemble.

Le comportement des médecins SS révèle de façon singulière, à quel point la soif collective de brutalité et de violences était forte. Les agissements de ces médecins contredisaient en permanence l'éthique inhérente à leur fonction, fixée dans le serment d'Hippocrate, et elle n'était plus régie, surtout dans la dernière année de la guerre, par des exigences médicales mais par le critère prioritaire de l'« aptitude au travail ». La preuve la plus saisissante en est sans doute le traitement cruel et à peine describable des enfants, des femmes enceintes et des nouveau-nés.

Parmi les surveillantes SS qui étaient au moins 2 600 au total et qui achevèrent leur formation à Ravensbrück, seules 10 % s'étaient portées candidates. Quelques-unes dans les rangs de ces « volontaires » des premières années, occupèrent à partir de 1942-43 des fonctions de direction dans d'autres camps de concentration et d'extermination – entre autres Auschwitz et Majdanek. Cependant, pour plus des deux tiers

de l'ensemble des surveillantes, il s'agissait d'ouvrières d'usines d'un âge moyen de 26 ans, astreintes à l'obligation de service seulement en 1944, suite à l'affectation de détenues-femmes des camps de concentration dans l'industrie d'armement. Outre qu'on leur inculquait que les détenues étaient « des femmes de valeur inférieure et débauchées » ainsi que des « ennemis du peuple », la formation d'une surveillante développait en première ligne un « learning by doing ». Insérée dans un système d'une discipline militaire stricte, l'attitude des autres surveillantes envers les détenues devait être observée et imitée.

La majorité des surveillantes – après les premiers instants d'horreur – s'adaptait d'une manière étonnante et en même temps affligeante aux activités qu'on exigeait d'elles et apportait leur propre contribution au maintien de la terreur à Ravensbrück et dans ses camps extérieurs. L'aveuglement par la propagande, la soumission à l'autorité, doublée d'opportunisme, d'adaptation aux circonstances, d'indifférence et d'insensibilité à la souffrance, tout comme d'un manque de courage civique, jouèrent sûrement un rôle essentiel dans ce processus. C'est pourquoi, il me semble particulièrement important de maintenir en éveil l'horreur et l'inquiétude suscitées par le fait que les acteurs hommes et femmes étaient dans leur majorité des Allemands – et au bout du compte des êtres humains – tout à fait normaux, de même que les profiteurs du système étaient des entreprises parfaitement normales.

Germaine Tillion écrit dans sa préface :

« On peut dire que l'Europe de demain, celle du Troisième Millénaire, s'inventa toute seule il y a plus d'un demi-siècle dans les tréfonds des camps de concentration du national-socialisme. »

Le testament des femmes de Ravensbrück

Dans ce sens j'aimerais conclure mes remerciements par ce qu'on appelle le « Manifeste de Neubrandenburg ». Il a été écrit par un groupe de détenues politiques femmes de nationalités diverses au printemps 1944 dans l'obscurité du camp extérieur de Neubrandenburg comme un testament pour la postérité :

« Nous formulons le vœu que nos enfants veuillent considérer l'existence libre des êtres humains comme valeur suprême, que le droit à la vie, le droit à la dignité personnelle et le droit à la liberté ne puissent plus jamais être violés. Dans la coexistence des peuples, l'égalité sociale et la justice doivent remplacer toutes les aspirations à la domination. »

*Applaudissements prolongés.
(L'assistance est debout)*

Rencontres à l'étranger d'Annette Chalut en tant que président du Comité international de Ravensbrück en 2003

15 au 20 mai : assemblée générale du Comité international de Ravensbrück à Playerbach près de Vienne (Autriche), avec visite du camp de Mauthausen.

21 mai : inauguration à Bruxelles de l'exposition du 10^e anniversaire de la Fondation des Mémoriaux de Brandebourg (présentation des deux camps de Sachsenhausen et Ravensbrück) – rendez-vous avec des membres de la Commission des Communautés européennes pour demande de subventions éventuelles.

16 juin : réunion à Oranienburg de la Fondation des Mémoriaux du Brandebourg avec examen d'un projet d'aménagement

de Ravensbrück par un nouveau cabinet d'architectes : Braun et Voigt.

30 septembre au 5 octobre : assemblée générale de l'Amicale allemande de Ravensbrück à Northeim, près de Göttingen, avec visite du tout premier camp de concentration de Moringen, ouvert en 1933, et conférences sur les « asociales » par Christa Schikora et Ursula Krause-Schmitt.

17 au 19 octobre : atelier de travail à Ravensbrück, organisé par Madame Jacobit et Monsieur Morsch, sur les commandos extérieurs de Ravensbrück et de Sachsenhausen.

15 au 17 novembre : réunion de la Fondation des Mémoriaux du Brandebourg au sujet de l'exposition prévue dans la maison-musée des *Aufseherinnen* et sur les nouveaux projets pour les cellules du *Bunker*.

L'ADIR apprécie particulièrement le dévouement, les compétences et la rigueur de la présidente du Comité international de Ravensbrück, pour la défense du souvenir de toutes les déportées mortes et survivantes de ce camp. Ce souvenir exige le respect des lieux, une bonne coordination entre les amicales des différents pays européens, une écriture de l'histoire à travers une sérieuse muséographie, un centre d'accueil ouvert aux jeunes générations. Annette Chalut à travers ses nombreux déplacements, un lourd échange de courrier le plus souvent en allemand, fait face à tous ces objectifs.



Précieuse information

De la France libre à la Ve République

Inventaire des archives du général de Gaulle (1940-1954)

Vient de paraître en un volume de 507 pages l'inventaire des archives remises par le général de Gaulle et son fils Philippe de Gaulle aux Archives nationales. Elles comprennent les archives du général de Gaulle 1940-1958. De la France libre à la Cinquième République. La France libre et la France combattante. Le Gouvernement provisoire de la République française. Les années 1946-1958.

L'ensemble des archives analysées dans cet inventaire couvrent une période particulièrement cruciale de l'histoire de la France contemporaine. Telles qu'elles ont été réunies, elles doivent leur unité à la volonté de l'homme qui a incarné la continuité et la légitimité nationales et qui a su fédérer tous les courants de la Résistance avant de redonner au pays sa place au sein des grandes démocraties occidentales.

C'est ainsi qu'est présenté cet ouvrage lors d'une cérémonie officielle et amicale qui regroupa chercheurs, historiens, anciens de la France libre, anciens résistants autour de Madame Martine de Boisdeffre, Directrice des Archives de France, de ses collaborateurs et de Pierre Messmer, de l'Académie française, Chancelier de l'Institut qui évoqua avec beaucoup de chaleur « Les Français libres ».

O combien plus modestement m'est-il permis d'ajouter que les archives de l'ADIR ont fait l'objet de deux articles dans la revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, éditée par l'Association des amis de la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine) et du Musée, n° 69 janvier-mars 2003, pp. 49-65. Ces articles demandent un certain nombre de rectificatifs mais nous montrent que nos archives sont déjà classées et appréciées...

Denise Vernay

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

aura lieu le jeudi 18 mars 2004

au CERCLE DE L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

49, rue Blanche, 75009 Paris – Tél. : 01 48 74 57 57 – Fax : 01 48 74 57 65

HORAIRE

12 h – Déjeuner (sur place) : 34 €

Pensez à vous inscrire à l'ADIR.

14 h – Assemblée générale

Invité : M. François Perrot, président de l'UNADIF.

Possibilités de retenir sur place des chambres confortables :

Chambre simple : 50 € } avec douche ou bain

Chambre double : 60 € } petit déjeuner compris

ÉLECTIONS

Membres sortants et rééligibles :

Charlotte Nadel,

Françoise Robin.

Les candidatures nouvelles doivent nous parvenir deux mois avant l'A.G.

COTISATION ET POUVOIRS

Nous serions reconnaissantes à toutes nos camarades de bien vouloir s'acquitter avant l'assemblée générale de leur cotisation 2004 auprès de l'ADIR (CCP 5.266.06 D Paris) – minimum 23 € comprenant l'abonnement à V.V. – ou auprès de leur déléguée et si besoin de leur remettre leur pouvoir ou de nous l'envoyer directement. N'est-il pas très important que nous soyons nombreuses à voter ?



Après les allocutions, Mme A. Postel-Vinay, M. J. Morizet, M. B. Strelbel, Mme G. Richard-Vitton.

Photo Martina Busse

Un film à voir

Marceline Loridan-Ivens fut déportée à Auschwitz à 17 ans. Longtemps elle a mûri en elle un film évocateur de l'année qu'elle passa là-bas. Dans *La petite prairie aux bouleaux*, traduction de Birkenau, Anouk Aimée représente avec sobriété et grand talent l'auteur de retour sur la terre polonoise. Pour les amis de Marceline son histoire est un peu romancée, d'ailleurs elle se présente comme telle, puisqu'il s'agit d'abord d'une rencontre chaleureuse et bruyante à Paris entre survivants. C'est après, au printemps, que Marceline-Aimée

fait face seule à la vastitude de ce qui fut le camp, à l'ombre de ses amies qui y restèrent pour toujours : cris de douleur, cris vers la vie.

D.V.

La présidente
le conseil d'administration
souhaitent à toutes
belles et joyeuses fêtes de Noël
et une très heureuse année 2004

CARNET FAMILIAL

DÉCÈS

Nous avons le vif regret de vous faire part du décès de notre camarade Paulette Ménétray (Int), à Saint-Malo le 26 octobre 2003.

Mme Jean Cahen-Salvoador, née Simone Mouton, Amie de l'ADIR, est décédée le 16 novembre 2003.



Notre amie Elisabeth d'Armaillé nous fait part du décès de sa mère Mme la Comtesse Costa de Beauregard, le 27 novembre 2003 à Paris.



On nous annonce le décès de Mme Pierre Anthionoz, née Marie-Thérèse Roiron, belle-sœur de Geneviève, le 30 novembre 2003, à Bossey (Hte-Savoie).

Société des Amis de l'ADIR

Nous rappelons aux membres des familles de nos compagnes décédées, ainsi qu'aux enseignants et à tous ceux qui sympathisent avec les Anciennes Déportées et Internées de la Résistance, que l'adhésion à la Société des Amis de l'ADIR donne droit au service de notre bulletin (5 n°s par an).

Cotisation membre : 24 €.

Cotisation membre de soutien : 48 €.

Etablir le chèque au nom de :

Société des Amis de l'ADIR,
24, avenue Duquesne, 75007 Paris

Directeur-Gérant : J. FLEURY
N°d'enregistrement à la Commission paritaire : 1206 A 05914
Imp. CHIRAT - 42540 Saint-Just-la-Pendue. N° 1062